

Lycée Fulbert Chartres



Liberté Égalité Fraternité

ANNEE SCOLAIRE 2024 / 2025

INFORMATIONS ET CONSIGNES Pour les élèves de STS

I) **EVALUATION:**

- La scolarité en STS est organisée en deux semestres, se clôturant par un conseil de classe (janvier et mai).
- Les moyennes sont établies à partir de contrôle continu et de BTS blanc, un par semestre.

Le BTS reste un examen final sanctionnant un cycle de formation de 2 ans. L'assiduité et les résultats des 2 années sont pris en compte.

II) <u>VIE SCOLAIRE</u>

Vous êtes inscrit(e) en section de technicien supérieur.

A ce titre, vous devez vous conformer au règlement intérieur du Lycée Fulbert, applicable pour tous, élèves et étudiants.

Vous avez fait un acte volontaire, pour suivre une formation initiale post-bac non soumise à la scolarité obligatoire.

Ceci vous impose des devoirs :

- ponctualité et assiduité, en cours et lors des stages professionnels
- obligation de participer à toutes les manifestations à caractère professionnel ou pédagogique quelles qu'en soient l'heure, la date et la durée.
- obligation de faire le travail demandé
- participation à toutes les évaluations
- un comportement correct en toute circonstance et une tenue appropriée en cours lors des stages et des rendez-vous professionnels (critères pris en compte pour l'évaluation)

En cas de manquement au règlement intérieur et à vos devoirs, le Chef d'Etablissement prendra toutes sanctions prévues.

III) <u>CONSIGNES PRATIQUES:</u>

- Restaurant scolaire : l'accès au restaurant scolaire est ouvert à tous les étudiants de STS, soit au forfait, soit au ticket.
- Stationnement : un « parking visiteurs » est à la disposition des étudiants. Le parking réservé aux personnels est interdit ainsi que le stationnement sur les trottoirs de la Rue Saint Chéron et sur le parvis devant l'établissement (espace circulation bus) ; le lycée n'est pas responsable en cas de verbalisation. Pour stationner dans le parking visiteurs, l'étudiant devra apporter une carte délivrée par le lycée, sur laquelle figurera le n° d'immatriculation du véhicule.

Vu et pris connaissance du contrat vie scolaire Date et signature de l'Etudiant

> Le Proviseur du Lycée Fulbert Monsieur Clément PHILIPPON